

## Pour en savoir plus ...

### → Abaissement de la VLEP

Depuis le 1er juillet 2015, la valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) est de 10 fibres d'amiante par litre d'air inhalé sur huit heures de travail, contre 100 fibres par litre auparavant, selon le décret du 4 mai 2012.

### → Liens utiles

- [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr)
- [www.amiante.inrs.fr](http://www.amiante.inrs.fr)
- <http://www.inrs.fr/risques/amiante/ce-qu-il-faut-retenir.html>

### → Quelques publications



#### Prévention du risque amiante

Rôle et responsabilités du donneur d'ordre

<http://www.preventionbtp.fr/Documentation/Explorer-par-produit/Information/Ouvrages/Prevention-du-risque-amiante-Role-et-responsabilites-du-donneur-d-ordre>

#### Décrypter un rapport d'essai de mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206172>



#### Amiante – Protection des travailleurs

<http://www.inrs.fr/dms/inrs/PDF/amiante-protection-travailleurs.pdf>

Réparation et entretien des poids lourds  
<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206173>



dans les véhicules automobiles, poids lourds et véhicules agricoles et forestiers

Aujourd'hui, la part de véhicules susceptibles de contenir des pièces amiantées est faible. Cependant, un doute pouvant subsister lors d'opérations sur des véhicules anciens, des mesures de prévention doivent être mises en oeuvre. Vous trouverez dans cette brochure quelques informations pour mieux la connaître.



Ne pas jeter sur la voie publique (article L.541-10-1 du Code de l'Environnement)

V.2022-12

## Présentation

### → Qu'est-ce que l'amiante ?

L'amiante est une fibre minérale naturelle massivement utilisée pendant plus d'un siècle pour ses propriétés de résistance mécanique et au feu associées à un faible coût.

Les pièces susceptibles de contenir de l'amiante sont :

- Freins et embrayages fonctionnant à sec
- Freinage de l'arbre de transmission du pont avant
- Limiteur de couple à friction sur les machines traînées
- Alternateurs ou démarreurs
- Enduits bitumeux : ex. isolation cabine
- Certains joints moteur, tels que joints de culasse
- Protecteur du silencieux d'échappement



### → Quels sont les effets sur l'organisme ?



De 400 à 500 fois moins épaisses qu'un cheveu, les fibres d'amiante se déposent au fond des poumons. Elles peuvent alors provoquer à plus ou moins longue échéance diverses maladies telles que :

- L'asbestose: qui entraîne une transformation fibreuse des poumons et se traduit par une insuffisance respiratoire
- Le cancer broncho-pulmonaire
- Le mésothéliome ou cancer de la plèvre (enveloppe des poumons)

Aussi, associé au tabagisme, le risque de cancer du poumon est multiplié.



Ces maladies peuvent faire l'objet d'une reconnaissance au titre des maladies professionnelles (tableau du régime général n°30)

## Moyens de prévention

### → Des formations adaptées

Type de personnel	Tx de retrait ou encapsulage			Tx sur matériaux amiantés	
	Sous-section 3*			Sous-section 4	
	Formation préalable	Formation de 1 <sup>er</sup> recyclage**	Formation de recyclage***	Formation préalable	Formation de recyclage***
Encadrement technique	10 jrs	2 jrs	2 jrs	5 jrs	1 jr
Encadrement de chantier	10 jrs	2 jrs	2 jrs	5 jrs	1 jr
Opérateur de chantier	5 jrs	2 jrs	2 jrs	2 jrs	1 jr
Cumul de fonctions	Formation correspondante au plus haut niveau de responsabilité			5 jrs****	1 jr

\* Dans un organisme de formation certifié ou en cours de certification

\*\* A réaliser 6 mois après la formation préalable

\*\*\* A réaliser au plus tard 3 ans après la formation de recyclage précédente

\*\*\*\* Possibilité de séquencer en 3 + 2 jrs

### → Quelques protections collectives

- Isoler la zone de travail pour ne pas disperser les fibres
- Nettoyer les garnitures avec un aspirateur à filtre absolu et/ou par lavage (eau et surfactant)
- Recueillir les poussières avec un chiffons humides
- N'usiner les garnitures qu'en cas de nécessité incontournable, et équiper d'une aspiration efficace les machines utilisées pour l'usinage des garnitures.
- Aspirer les sols et les nettoyer « à l'humide »

### → Des protections individuelles

Le port d'EPI est primordial et dépend de la nature des travaux à effectuer. Le choix s'effectue selon certains critères comme le niveau d'empoussièrement, Au minimum: Port du masque FFP3, combinaison jetable type 5, gants jetables (respecter la réglementation en vigueur)